



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 9 au 13 octobre 2017

RÉGIONS - LA SEMAINE EUROPÉENNE DES VILLES ET DES RÉGIONS A ÉTÉ MARQUÉE PAR LE LANCEMENT DE « L'ALLIANCE POUR LA COHÉSION » :

Les principales organisations représentant les autorités locales et régionales ainsi que le Comité des régions ont profité de la semaine européenne des villes et des régions (semaine du 9 au 13 octobre) pour lancer l'Alliance pour la cohésion. L'objectif premier de cette initiative est d'ouvrir le débat s'agissant du futur de la politique de cohésion. L'initiative soutenue notamment par le président du Comité des régions, M. Karl-Heinz Lambertz demande notamment qu'un tiers du prochain budget européen soit consacré à la politique de cohésion afin que celle-ci dispose des moyens nécessaires à une action efficace, et ce, alors même que cette politique trouve peu de soutien au sein même des institutions européennes et que tout semble indiquer qu'elle connaîtra des réductions significatives de ses moyens dans le prochain cadre financier pluriannuel. Rappelons que l'impact des politiques européennes est largement visible à l'échelle des régions, et qu'une grande partie des politiques européennes, guidée par le principe de subsidiarité et de proportionnalité est mise en œuvre à cet échelon. Les maires, présidents de régions, les députés européens et les acteurs de la société civile et des collectivités territoriales sont ainsi invités à signer la déclaration de l'Alliance pour la cohésion qui présente des axes de réflexion pour l'avenir de la politique de cohésion. Il s'agit notamment de demander que cette politique demeure une politique d'investissement à long terme applicable à toutes les régions européennes et dont la mise en œuvre est basée sur des subventions, qui peuvent être complétées si nécessaire par l'utilisation d'instruments financiers. Notons que le lancement de cette Alliance pour la cohésion intervient le même jour de la publication par la Commission du 7^{ème} rapport sur la politique de cohésion.

RÉGIONS – LA COMMISSION PUBLIE LE 7ÈME RAPPORT COHESION : Edité tous les trois ans, le Rapport Cohésion analyse l'état de la cohésion économique, sociale et territoriale dans l'Union européenne en présentant notamment ce qui a été accompli grâce aux fonds européens ainsi que les chantiers qu'il reste à réaliser. Le 7^{ème} rapport cohésion, qui a été publié cette semaine fait ainsi état de disparités persistantes entre les régions européennes, et de difficultés qu'elles doivent encore surmonter, comme le chômage, l'exode rural pour les campagnes et un niveau d'investissement public trop bas comparé aux défis qu'il leur faut relever. Le 7^{ème} rapport de cohésion ne permet cependant pas d'anticiper la proposition de la Commission s'agissant du budget de la politique de cohésion post-2020, qui devrait être rendue publique en mai 2018. Le rapport émet néanmoins l'idée d'une politique de cohésion qui répondrait à trois enjeux : la maîtrise de la mondialisation, l'inclusion de tous les acteurs locaux et régionaux, et le soutien aux réformes structurelles. Le 7^{ème} rapport sur la cohésion est disponible au lien suivant : http://ec.europa.eu/regional_policy/en/information/cohesion-report/.

TOUJOURS DES POINTS DE DESACCORD ENTRE L'UE ET LE MERCOSUR APRES LE 4EME ROUND DE NEGOCIATION SUR LE FUTUR ACCORD COMMERCIAL : Après le quatrième round de négociation de l'accord entre l'Union européenne et les pays du MERCOSUR qui s'est tenu du 2 au 6 octobre dernier, les premiers retours sur les avancées obtenues lors de ces réunions commencent à être communiqués. Les négociateurs européens sont confiants quant à la possibilité de réduire les divergences et boucler un accord de principe d'ici fin 2017. Cependant, le ministre brésilien des Affaires étrangères, Aloysio Nunes Ferreira, a affirmé le week-end dernier qu'un accord de principe serait retardé sans une meilleure offre de l'UE sur le bœuf et l'éthanol. Les négociateurs du MERCOSUR jugent ces contingents nettement inférieurs à ceux proposés au début des négociations, en 2004, respectivement de 100 000 tonnes de viande bovine et d'un million de tonnes d'éthanol. Le Brésil a par ailleurs averti qu'il ne présenterait pas de nouvelle offre tant qu'une meilleure proposition de l'UE sur la viande bovine et l'éthanol ne sera pas sur la table. Du côté européen, les négociateurs comprennent que leurs partenaires de négociation ne soient pas enthousiastes à l'égard de l'offre de l'UE, mais ils ont souligné qu'il s'agissait d'un effort significatif, compte tenu des sensibilités des agriculteurs européens. Le Président

Emmanuel Macron a également émis des réserves sur le sujet en marge de son discours sur les Etats généraux de l'alimentation, mercredi : « Je ne suis pas favorable à ce que nous nous précipitions pour conclure avant la fin de l'année des négociations commerciales dont le mandat a été donné en 1999 parce que c'est cela dont il s'agit (...) Il est donc indispensable que ces négociations soient réactualisées si nous voulons les poursuivre. J'évoquerai ce sujet au Conseil européen la semaine prochaine parce qu'on ne peut pas se lancer dans cette affaire dans une fuite en avant ».

LA COMMISSION INTA RECOMMANDE UNE PROTECTION DES SECTEURS AGRICOLES SENSIBLES EN VUE DES NEGOCIATIONS AVEC L'AUSTRALIE ET LA NOUVELLE ZELANDE : Les députés de la commission du commerce international du Parlement européen ont adopté ce jeudi 12 octobre le projet de recommandations dans lesquels ils insistent sur la nécessité de protéger, voire d'exclure, les secteurs agricoles les plus sensibles, dans le cadre de l'examen des mandats de négociation de l'accord avec l'Australie et la Nouvelle Zélande à la Commission. Les députés demandent aussi que les futurs accords stimulent le commerce des produits agricoles et de la pêche, mais qu'un traitement particulier soit accordé aux produits sensibles par le biais de contingents tarifaires ou de périodes transitoires et d'une clause de sauvegarde bilatérale, voire que les secteurs les plus sensibles soient exclus, comme les sucres spéciaux par exemple. Les députés de la commission agriculture ont quant à eux rendu le 2 octobre, deux avis donnant le feu vert à l'ouverture d'accords commerciaux avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande à la condition de préserver les produits agricoles sensibles. Le PE est appelé à adopter ses recommandations pour l'ouverture des pourparlers avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande lors de la session plénière du 23 au 26 octobre à Strasbourg.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 16 AU 20 OCTOBRE 2017

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 16/10			Conseil « Affaires étrangères »	
Mardi 17/10			Conseil « Affaires étrangères »	
Mercredi 18/10				
Jeudi 19/10			Conseil européen	
Vendredi 20/10			Conseil européen	